

## Textes spirituels d'Ibn Taymiyya

### XI. Mongols et Mamlûks : l'état du monde musulman vers 709/1310

Passé du bouddhisme à l'islam sunnite peu avant son intronisation comme Îl-Khân de Perse (694/1295), le mongol Ghâzân Mahmûd (670/1271-703/1304) n'en poursuivit pas moins une active politique anti-mamlûke. Ainsi, dans le dessein d'envahir l'Égypte, il s'en prit pour la première fois à la Syrie en 699/1299<sup>1</sup>.

L'entreprise parut d'abord promise au succès : le mercredi 27 Rabî' I 699 / 23 décembre 1299, les Tatars de Ghâzân et leurs alliés, le roi arménien de Cilicie Héthum II, le roi de Géorgie, d'autres Chrétiens d'Orient et divers transfuges égyptiens, dont l'émir Sayf al-Dîn Qibjaq, vainquirent les armées syro-égyptiennes du jeune sultan mamlûk al-Nâsir Muhammad b. Qalâwûn au Wâdî l-Khazindâr. Tandis que l'Îl-Khân venait établir son campement devant les remparts de Damas, un de ses généraux, Mûlây (ou, selon certains auteurs, *Bûlây*), emmena une partie des Mongols jusqu'en Palestine. Le vendredi 14 Rabî' II 699 / 8 janvier 1300, à la mosquée des Umayyades, le prêche fut prononcé au nom de Ghâzân et lecture fut donnée, en chaire, d'un édit installant Sayf al-Dîn Qibjaq comme gouverneur mongol de Syrie<sup>2</sup>. Alors même que l'armée mongole occupait Damas et, à l'intérieur comme en dehors des murs, dans la campagne environnante, multipliait destructions et massacres, elle ne réussit pas à s'emparer de la citadelle. Le vendredi 12 Jumâdâ I 699 / 5 février 1300, Ghâzân reprit le chemin de l'Iraq dans la crainte de l'arrivée d'une armée égyptienne mais en se promettant de revenir l'année suivante ; Qibjaq demeura à Damas avec des troupes mongoles, placées sous le commandement de l'émir Qutlûshâh. Bientôt cependant, la citadelle résistant toujours, Qutlûshâh se retira aussi tandis que Qibjaq, changeant une fois de plus de camp, partit implorer le pardon des autorités mamlûkes. Le vendredi 17 Rajab 699 / 8 avril 1300, le prêche put à nouveau être prononcé, à la mosquée des Umayyades, au nom du sultan cairote.

Que ce soit lors de cette première invasion ou de celles, repoussées ou avortées, qui lui succédèrent en 700/fin

1. Sur cette invasion mongole de 699/1299-1300, voir l'introduction de notre *IBN TAYMIYYA. Lettre à un roi croisé*. Traduction annotée d'*al-Risâlat al-Qubrusiyya*, « Sagesse musulmanes, II », Academia, Louvain-la-Neuve - Le Cerf, Paris, 1994, sous presse. [*Roi croisé*]. Sur les Mongols, voir l'excellent J.-P. ROUX, *Histoire de l'empire mongol*, Fayard, Paris, 1993.

2. Le texte du firman de Ghâzân est donné par divers auteurs (voir l'introduction de notre *Roi croisé*), dont Moufazzal IBN ABIL-FAZÂIL, *Histoire des Sultans Mamlouks*. Texte arabe publié et traduit en français par E. BLOCHET, in R. GRAFFIN - F. NAU (éd.), *Patrologia Orientalis*, Paris, Firmin-Didot (t. XII, 1919, p. 343-550 ; t. XIV, 1920, p. 373-672 ; t. XX, 1929, p. 1-270), t. XIV, p. 648-653 (sur cet intéressant historien non musulman – il était copte – du VIIIe/XIVe s. et son *Histoire*, terminée en 759/1358, trente ans après la mort d'Ibn Taymiyya, voir, outre l'introduction d'E. BLOCHET à sa traduction, J. DEN HEIJER, art. *al-Mufaddal b. Abî l-Fadâ'il*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. VII, p. 307).

1300 - début 1301, 702/1303 et 712/1313, Ibn Taymiyya fut un des piliers de la résistance syrienne à l'envahisseur mongol, ne craignant même pas, en diverses occasions, d'aller parlementer directement avec lui<sup>3</sup>. Les pages traduites ci-dessous s'inscrivent dans le cadre de ce combat ; écrites quelques années après l'invasion de 699 / 1299-1300, à une date difficile à déterminer avec précision<sup>4</sup>, elles sont tirées d'un fetwa visant à convaincre de la nécessité de lutter contre les Tatars tous ceux que leur récent passage à l'islam rendait prêts à pactiser avec eux<sup>5</sup>.

C'est que la cause mongole ne manquait point d'avocats, parfois même d'avocats de grand talent, tels 'Alâ' al-Dîn al-Juwaynî (623/1226-681/1283), le fameux historien persan qui, peu après la prise de Baghdâd par Hûlâgû en 656/1258, gouverna l'Iraq pour les Mongols pendant plus de vingt ans<sup>6</sup>. Pour al-Juwaynî, Gengis Khân a été l'instrument de la volonté divine<sup>7</sup>. Comme il punit d'autres communautés avant eux, Dieu infligea aux Musulmans, à travers les conquêtes du grand Khân, le juste châtiment de leur désobéissance à Sa Loi. Grâce aux invasions mongoles, le monde

3. Ibn Taymiyya fut membre d'une délégation de notables de Damas qui rencontra Ghâzân à Nebek, au début de Rabî' II 699/fin décembre 1299, peu avant l'entrée de l'armée mongole dans la capitale syrienne. À la fin de Rabî' II 699/mi-janvier 1300, il fut reçu par les vizirs Sa'd al-Dîn al-Sâwajî (*ob.* 711/1312) et Rashîd al-Dîn (voir *infra*), entourés de divers courtisans de l'Îl-Khân, dont un médecin juif et le fils du philosophe et théologien shî'ite Nâsir al-Dîn al-Tûsî.

Ibn Taymiyya eut des entretiens avec d'autres personnalités mongoles encore, Shihâb al-Dîn Qutlûshâh par exemple, le commandant du contingent que Ghâzân laissa à Damas quand il repartit vers l'Iraq, ou Mûlây, qui commanda l'incursion tatare en Palestine et de qui notre Docteur obtint la libération de prisonniers. Certains auteurs nient qu'Ibn Taymiyya ait à nouveau pu rencontrer Ghâzân après l'entrevue de Nebek ; la question mériterait cependant d'être réétudiée (voir notre *Roi croisé*).

4. Nous revenons in *Textes spirituels XII*, n. 36, fin, sur la question de la datation de ce fetwa.

5. Ce fetwa est le deuxième et le plus long de trois fetwas anti-mongols publiés dans le *Majmû' al-Fatâwâ*, éd. IBN QÂSIM, t. XXVIII : *Fetwa I* : p. 501-508 ; *Fetwa II* : p. 509-543 ; *Fetwa III* : p. 544-553. Il a été étudié par Th. RAFF dans un travail de qualité mais malheureusement publié de manière quasi confidentielle, avec la conséquence qu'il a été négligé dans la plupart des études taymiyyennes des vingt dernières années : *Remarks on an Anti-Mongol Fatwa by Ibn Taymiyya*, Leyde, publication privée, 1973. Outre une présentation historique fouillée de l'action d'Ibn Taymiyya pendant les invasions tatares du début du VIIIe/XIVe s., Th. Raff propose une traduction anglaise commentée de plusieurs extraits de ce fetwa.

On trouvera aussi dans nos notes des passages des fetwas anti-mongols I et III.

6. Voir W. BARTHOLD - J. A. BOYLE, art. *Djuwaynî*, 'Alâ' al-Dîn, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. II, p. 621-622 ; J. A. BOYLE, *The History of the World-Conqueror*, by 'Ala-ad-Din 'Ata-Malik JUVAINI Translated from the text of Mirza Muh. QAZWINI, « Unesco Collection of representative works. Persian series », 2 vol., University Press, Manchester, 1958.

7. Voir J. A. BOYLE, trad. d'AL-JUWAYNÎ, *History*, p. XXXIII-XXXIV, 13-19.

musulman a en outre atteint une extension sans précédent en Asie, aux dépens de l'idolâtrie, les envahisseurs mêmes embrassant peu à peu l'Islam : « Le soleil du *credo* de Muhammad projette son ombre sur des contrées dont les narines n'avaient pas été parfumées de la fragrance de l'Islam, dont les oreilles n'avaient pas été charmées par le son du *takbîr* et de l'appel à la prière<sup>8</sup>. » Même les massacres furent une bénédiction car les millions de Musulmans tués par Gengis Khân, morts martyrs, se trouvent au Paradis ! Selon al-Juwaynî, il faut se rendre à la raison : le Destin est avec les Mongols quoi qu'ils entreprennent et, maintenant que plusieurs descendants de Gengis Khân deviennent musulmans, il faut s'en tenir au commandement divin : « Et s'ils penchent pour la paix, penches-y aussi et fie-toi en Dieu<sup>9</sup>. »



Sceau de Ghazân<sup>10</sup>

Les Mongols disposaient d'un autre avocat brillant en la personne du vizir, médecin et historien persan Rashîd al-Dîn al-Hamadhânî (c. 645/1247-718/1318), qu'Ibn Taymiyya eut l'occasion de rencontrer personnellement et auquel il réfère nommément dans notre texte<sup>11</sup>. Qu'on en juge par ce qu'il

8. Voir AL-JUWAYNÎ, *History*, trad. BOYLE (rendue en français par nous), p. 13.

9. *Coran*, VIII, 61.

10. « Sceau attestant l'autorité de la Cour de Sa Royale Majesté pour établir un pays et en gouverner le peuple ». Sceau en langue chinoise et en caractères sigillaires chinois apposé sur les deux dernières lignes d'une lettre en langue mongole envoyée par Ghâzân au pape Boniface VIII en 701/1302 pour concerter avec lui le plan d'une nouvelle attaque contre le sultanat mamlûk. Cette lettre, conservée aux Archives Secrètes Vaticanes, est reproduite et étudiée par A. MOSTAERT - Fr. W. CLEAVES, *Trois documents mongols des archives secrètes vaticanes*, in *Harvard Journal of Asiatic Studies*, Cambridge, vol. XV, 1952, p. 419-506.

11. Fadl Allâh Rashîd al-Dîn al-Tabîb fut mis à mort à Tabrîz, après avoir occupé les plus hautes fonctions gouvernementales sous les Îl-Khâns Ghâzân et Ôljâytû, sous le prétexte d'avoir empoisonné ce dernier ; voir la nécrologie qu'Ibn Kathîr lui consacre in *Bidâya*, t. XIV, p. 89-90. Il est justement célèbre pour son *Histoire des Mongols (Jâmi' al-Tawârîkh)*. Voir E. BERTHELS, art. *Rashîd al-Dîn Tabîb*, in *Enc. de l'Islam*, Ière éd., t. III, p. 1202-1203 ; J. A. BOYLE (ed.), *The Cambridge History of Iran*, t. V : *The Saljuq and Mongol Periods*, University Press, Cambridge, 1968, Index ; RASCHID-ELDIN, *Histoire des Mongols de la Perse*. Texte persan, publié, traduit en français. Accompagnée de notes et d'un mémoire sur la vie et les ouvrages de l'auteur par É. QUATREMÈRE, Imprimerie Royale,

écrit de la conversion de Ghâzân : « Quand le Dieu Très-Haut illumina de la foi le cœur du sultan de l'Islam et ouvrit sa poitrine à l'Islam, un grand nombre de Turcs qui étaient des mécréants devinrent musulmans en un seul jour, en accord avec ce qu'il avait fait, un nombre plusieurs fois plus grand que celui des fils d'Israël [...] La religion de l'Islam et l'État des Musulmans sont ainsi, de jour en jour, en train de progresser et de croître, de se renforcer et de s'affermir<sup>12</sup>. »

Autant al-Juwaynî et Rashîd al-Dîn sont favorables aux Mongols, autant Ibn Taymiyya leur est opposé. Par puritanisme bien sûr, l'islamisation récente des envahisseurs asiatiques s'accompagnant à ses yeux de trop de survivances de leur *jâhiliyya* et de trop de manquements aux exigences doctrinales et pratiques du Livre et de la Tradition, a fortiori quand, en 709/1310, le successeur de Ghâzân, l'Îl-Khân Ôljâytû (703/1304-716/1316), abandonne officiellement le sunnisme pour un shî'isme militant<sup>13</sup>. Ceci étant, l'anti-mongolisme taymiyyen pourrait ne pas être qu'une affaire de religion mais, également, de simple patriotisme. On ne manquera en effet point de s'étonner que le censeur si sévère des Tatars montre dans les pages qui suivent aussi peu d'esprit critique vis-à-vis du régime égypto-syrien ou, plutôt même, s'en fasse le panégyriste. Ibn Taymiyya, propagandiste mamlûk ? Aussi certainement que, sans doute, inconsciemment ; et, force est de l'avouer, de manière relativement compréhensible, du fait des incontestables succès de la politique extérieure des sultans du Caire en un temps où le reste du monde musulman occidental, du Yémen à l'Andalousie, sombre dans la faiblesse, la corruption, la démobilisation : l'arrêt de l'expansion moyen-orientale des Mongols, non encore islamisés, à 'Ayn Jâlût en 658/1260 ; le rejet définitif des Croisés à la mer avec la prise d'Acre en 690/1291. Il ne serait pas impossible qu'un certain arabisme anti-persan et anti-turc ait également joué un rôle dans le pro-mamlûkisme taymiyyen.

Au tout début du VIIIe/XIVe s., alors que le « nouvel » Orient et le « vieil » Occident musulmans s'affrontent, des croyants désemparés demandent à Ibn Taymiyya de les aider, par un fetwa, à prendre position. Et le grand Docteur d'analyser son époque, de dresser un état de la « demeure de

Paris, 1836 (réimpression anastatique : Oriental Press, Amsterdam, 1968) ; *Geschichte Ghâzân-Khân's aus dem Ta'rikhi-mubâarak-i-ghâzânî*. Herausgegeben... von K. JAHN, « E. J. W. Gibb Memorial Series, New Series, XIV », Luzac, Londres, 1940.

12. RASHÎD AL-DÎN, *Kitâb al-Tawdihât*, Paris, B. N., Ar. 2324, f° 110 v. Outre son *Histoire des Mongols*, le célèbre vizir a composé divers ouvrages réunis sous le titre *Majmû'a Rashîdiyya - Recueil Rashîdien : Les Éclaircissements (al-Tawdihât), La Clef des Exégèses coraniques (Miftâh al-Tafâsîr), al-Sultâniyya, Les plus subtiles des Vérités (Latâ'if al-Haqâ'iq)* ; voir J. VAN ESS, *Der Wesir und seine Gelehrten : zu Inhalt und Entstehungsgeschichte der theologischen Schriften des Rashîduddîn Fazlullâh (gest. 718/1318)*, « Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, XLV, 4 », Fr. Steiner, Wiesbaden, 1981. Il est regrettable que ces ouvrages de première importance pour l'histoire de la pensée musulmane sous les Mongols n'aient pas encore été intégralement édités et traduits.

13. Voir J. H. KRAMERS, art. *Olcaitu Khudâbanda*, in *Enc. de l'Islam*, Ière éd., t. III, p. 1042 ; B. SPULER - R. ETTINGHAUSEN, art. *Îlkhâns*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. III, p. 1148-1156, p. 1150.

l'Islam », de s'expliquer sur son choix du camp syro-égyptien et de presser de l'y rejoindre... Nous le savons aujourd'hui, l'islamisation des Mongols ne fut pas un feu de paille ; après un bref intermède shî'ite sous Öljâytû, la plupart s'attachèrent définitivement au sunnisme et, sans eux, la pénétration de l'Islam au cœur de l'Asie et dans le subcontinent indien n'aurait vraisemblablement pas été aussi profonde<sup>14</sup>. De ce point de vue, les événements ont donné raison à al-Juwaynî et à Rashîd al-Dîn plutôt qu'à Ibn Taymiyya... Paradoxe qui fait, en sus de leur indéniable valeur historique, un des principaux intérêts de ces pages : à travers et au-delà du Docteur syrien et du vizir persan, des Mamlûks et des Mongols, ce sont d'une certaine façon la Norme et le Siècle qui en découlent alors même que chacun, peu ou prou, s'inspire de l'autre. À la place d'Ibn Taymiyya ou de Rashîd al-Dîn, comment aurions-nous réagi ? Comment devrions-nous réagir ? L'Histoire ne se répète pas, elle s'aggrave, et ces pages invitent impérativement à ne pas lui être indifférent.

Durant les dernières années, certains ténors de l'islamisme de combat ont été particulièrement sensibles à cette invitation. Ainsi ont-ils cru pouvoir trouver dans les pages anti-mongoles d'Ibn Taymiyya une grille d'analyse de la dérive politique de régimes dits musulmans en cette fin de XXe siècle. Ce fut notamment le cas de Muhammad 'Abd al-Salâm Faraj en Égypte et d'Ali Belhadj en Algérie. Dans son fameux opuscule *L'obligation absente*<sup>15</sup>, le premier cita certains des textes traduits ci-dessous pour appeler au *jihâd* contre Sadate. Dans *Le traité décisif sur l'affrontement de l'injustice des gouvernants*<sup>16</sup> écrit en prison en fin 1992, le second a réutilisé les mêmes passages taymiyyens pour appeler à l'insurrection armée contre les autorités algériennes. Dans l'un et l'autre cas, des écrits originellement destinés à la mobilisation des croyants contre des envahisseurs étrangers ont donc été retournés contre des gouvernements de pays musulmans, par le biais d'une assimilation de

ceux-ci aux Mongols, c'est-à-dire par leur mongolisation.

Les textes traduits ci-dessous sont donc des textes particulièrement « chauds », des *establishments* religieux et des mouvements parmi les plus radicaux de l'islamisme contemporain s'opposant diamétralement sur leur interprétation<sup>17</sup>. Pour les uns, les Mongols ne sont plus, aujourd'hui, à l'extérieur de la cité musulmane : ils sont en son cœur même. Après y avoir usurpé le pouvoir, ils en tiennent les rênes par le fer et le feu. Les textes anti-mongols d'Ibn Taymiyya peuvent donc légitimement être réutilisés pour appeler à se mobiliser contre eux. Pour les autres, rien ne fonderait une telle réutilisation, ni d'un point de vue religieux, ni d'un point de vue historique, et l'islamisme mongolisant serait un islamisme dangereusement mutant.

Il ne s'agira pas, ici, de prendre position, les risques de mécompréhension ou de récupération d'un avis qui se voudrait purement scientifique étant aussi grands que la difficulté – ou l'inopportunité – de formuler un tel avis sans s'ouvrir à aucune autre considération. Il vaut par contre la peine de documenter et d'éclairer le débat. Plusieurs pages des *Textes spirituels* déjà publiés sont, pensons-nous, à même d'y contribuer. Nous donnerons par ailleurs, en appendice du texte XIII, la traduction de quelques pages du *Traité décisif* d'Ali Belhadj.

#### Traduction<sup>18</sup>

##### Comment se situer vis-à-vis des Tatars ?

— Que disent les maîtres, les savants, les imâms de la religion – que Dieu soit satisfait de l'ensemble d'entre eux et qu'Il les aide à exposer la claire réalité et à découvrir les masses déferlantes des ignorants et des déviationnistes ! – à propos de ces Tatars qui avancent vers la Syrie une fois après l'autre alors qu'ils ont prononcé les deux témoignages de foi, se réclament de l'Islam et n'en sont pas restés à la mécréance dont ils faisaient profession au départ ? Faut-il les combattre ou non ? Quel est l'argument qui impose de les combattre ? Quelles sont les doctrines des savants à ce propos ? Quel est le statut de ceux qui, de l'armée des Musulmans, ont fui vers eux et sont avec eux – les émirs et les autres ? Quel est le statut de celui que, par la contrainte, ils font attaquer avec eux<sup>19</sup> ? Quel est le statut de ceux qui sont avec leur armée, parmi ceux qui se réclament de la science, de la jurisprudence, de l'indigence [spirituelle], du soufisme et de choses pareilles ? Que dira-t-on de qui prétend qu'ils sont musulmans, que ceux qui les combattent sont musulmans, que les uns et les autres sont des injustes et qu'il ne combattra avec aucun d'eux ? [Que pensera-t-on] des dires de celui qui prétend qu'on les combattra comme ont été combattus ceux qui dépassaient les bornes (*bughât*) en se livrant à des

14. À tous ceux qui prétendent que l'Islam s'est étendu par l'épée on fera utilement remarquer qu'avec les Mongols, ce sont les vainqueurs, et non les vaincus, qui se sont convertis !

15. M. 'A. S. FARAJ, *al-Farîdat al-ghâ'iba*, in R. S. AHMED, *al-Nabî al-musallah. 1. al-Râfidîn - The Militant Prophet. 1. The Rejectionists*, Riad El-Rayyes Books, Londres, 1991, p. 127-149 ; J. J. G. JANSEN, *The Neglected Duty ; the Creed of Sadat's Assassins and Islamic Resurgence in the Middle East*, Macmillan, New York, 1986. Voir aussi E. SIVAN, *Ibn Taymiyya : father of the Islamic revolution. Medieval Theology & Modern Politics*, in *Encounter*, t. LX/v, 1983, p. 41-50 ; *Radical Islam. Medieval Theology and Modern Politics*. Enlarged Edition, Yale Univ. Press, New Haven - Londres, 1990, p. 94-108 ; G. KEPPEL, *Le Prophète et Pharaon. Les mouvements islamistes dans l'Égypte contemporaine*. Préface de Bernard LEWIS, « Armillaire », La Découverte, Paris, 1984 (Éd. revue et augmentée : « L'épreuve des faits », Seuil, Paris, 1993), p. 186-195 (210-221) ; *L'Égypte d'aujourd'hui : mouvement islamiste et tradition savante*, in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, t. 39/4, A. Colin, Paris, 1984, p. 667-680 ; J. J. G. JANSEN, *Ibn Taymiyyah and the Thirteenth Century : a Formative Period of Modern Muslim Radicalism*, in *Quaderni di Studi Arabi*, t. 5-6, 1987-1988, *Atti del XIII Congresso dell'Unione Européenne d'Arabisants et d'Islamisants (Venezia 29 settembre - 4 ottobre 1986)*, Armena, Venise, p. 391-396.

16. A. BELHADJ, *Fasl al-kalâm fi muwâjaha zulm al-hukkâm*, Front Islamique du Salut, s. l., [1992].

17. Sur cette polémique, telle qu'elle s'est développée en Égypte autour de l'opuscule de Faraj, voir les travaux d'E. Sivan, G. Kepel et J. J. G. Jansen évoqués *supra*.

18. Nous réunissons trois extraits du *Majmâ' al-Fatâwâ*, éd. IBN QÂSIM : t. XXVIII, p. 509, l. 1 - 512, l. 16 ; 519, l. 17 - 528, l. 15 ; p. 530, l. 13 - 534, l. 5.

19. Les Mongols avaient l'habitude de placer des captifs en première ligne et au centre de leur déploiement, de manière à leur faire essuyer les premières attaques ennemies ; voir J.-P. ROUX, *Histoire*, p. 249, 252.

interprétations<sup>20</sup> ? Quel est le devoir incombant à leur propos à la communion des Musulmans – aux gens de la science et de la religion, aux combattants et aux propriétaires de biens ? Donnez-nous un fetwa à ce sujet, au moyen de réponses élaborées et exhaustives. Leur affaire fait en effet problème à beaucoup des Musulmans ou, même, à la plupart d'entre eux, tantôt du fait de la méconnaissance de leur situation, tantôt du fait de la méconnaissance de ce que le Dieu [510] Très-Haut et Son Messenger – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – statuent à propos de leurs pareils. Dieu est Celui qui rend facile tout bien, par Sa Puissance et par Sa Miséricorde. Il est Puissant sur toute chose. Lui nous suffit, et quel excellent garant<sup>21</sup> !

### L'obligation de combattre l'envahisseur mongol

— La louange à Dieu, le Seigneur des mondes, répondit [Ibn Taymiyya]. Oui, il faut combattre ces gens en vertu du Livre de Dieu, de la Tradition (*sunna*) de Son Envoyé et de l'accord des imâms des Musulmans. Ceci repose sur deux fondements : l'un, la connaissance de leur situation ; l'autre, la connaissance de ce que Dieu statue à propos de leurs pareils.

Pour ce qui est du premier [fondement], toute [personne] qui est en contact avec ces gens connaît leur situation, et celui qui n'est pas en contact avec eux la connaît grâce à ce qui lui parvient comme informations récurrentes et comme informations des gens véridiques. Nous, nous évoquerons la plupart de leurs affaires après que nous aurons exposé l'autre fondement<sup>22</sup>, que les gens possédant la science de la Loi islamique ont en propre de connaître.

Tout groupe, dirons-nous, qui se soustrait à une des Lois, manifestes et récurrentes, de l'Islam, il faut le combattre, en vertu de l'accord des imâms des Musulmans, même s'il prononce les deux témoignages de foi. Quand ils profèrent les deux témoignages de foi et s'abstiennent des cinq prières, il faut les combattre jusqu'à ce qu'ils prient ;

20. C'est-à-dire des gens ou des groupements qui ont tenté de justifier leurs vues ou agissements par leurs propres interprétations des textes et qu'il n'est pas permis de combattre avant de discuter avec eux pour les raisonner. Selon Ibn Taymiyya (*MF*, t. XXVIII, *Fetwa II*, p. 541), il serait erroné de ranger les Mongols dans cette catégorie car il ne peuvent se prévaloir d'aucune raison pour justifier leur sauvagerie, totalement contraire à l'Islam. Ils sont pires même que les Khârijites.

« Les Khârijites prétendirent qu'ils suivaient le Coran et que ce qui, de la *Sunna*, allait à l'encontre de celui-ci, il n'était pas permis de le pratiquer. Ceux qui refusèrent de payer l'aumône (*zakât*) [à Abû Bakr], on a rappelé qu'ils dirent que Dieu avait dit à Son Prophète : « Prélève de leurs biens une aumône » (*Coran*, IX, 103), que ceci s'adressait au Prophète seulement et qu'ils n'avaient donc à la payer à personne d'autre. Ils ne la payaient donc pas à Abû Bakr et ne la lui versaient pas. Les Khârijites possédaient du savoir, pratiquaient l'adoration et les savants discutèrent avec eux comme ils discutèrent avec les Râfidites et les Jahmites (voir *Textes spirituels X*, p. 29). Quant à ces [Tatars], on ne discutera point avec eux de [leur] combat contre les Musulmans : s'ils « interprétaient », ils n'auraient pas, en leur faveur, d'interprétation soutenable par quelqu'un de doué d'intelligence » (*MF*, t. XXVIII, *Fetwa II*, p. 542).

21. Cf. *Coran*, III, 173 : « Dieu nous suffit, dirent-ils, et quel excellent garant ! »

22. À savoir ce que Dieu statue à propos de gens semblables aux Tatars.

s'ils s'abstiennent de verser l'aumône, il faut les combattre jusqu'à ce qu'ils la versent. Et de même s'ils s'abstiennent de jeûner le mois de Ramadân ou d'accomplir le pèlerinage de l'Antique Maison<sup>23</sup>. De même aussi s'ils s'abstiennent d'interdire les abominations, ou la fornication, ou les jeux de hasard, ou le vin, ou d'autres d'entre les choses interdites par la Loi. De même encore s'ils s'abstiennent de statuer à propos du sang, des biens, des réputations, des contrats de mariage, etc. selon ce que statuent le Livre et la Tradition. Et de même [511] s'ils s'abstiennent d'ordonner le convenable et de prohiber le détestable, ainsi que de lutter (*jihâd*) contre les mécréants jusqu'à ce qu'ils se soumettent ou versent la capitation de la main, en étant petits<sup>24</sup>. De même s'ils manifestent des innovations allant à l'encontre du Livre, de la Tradition et de la fidélité aux Anciens de la communauté et à ses imâms ; par exemple, manifester de l'hérésie à propos des noms de Dieu et de Ses signes, ou traiter de mensonges les noms de Dieu et Ses attributs, ou traiter de mensonges Sa Puissance et Sa Décision, ou traiter de mensonge ce que la communion des Musulmans pratiquait à l'époque des califes bien-guidés, ou invectiver les précesseurs, les premiers, d'entre les Émigrés, les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis en bienfaisance, ou combattre les Musulmans jusqu'à ce qu'ils s'engagent dans leur obéissance, qui entraîne nécessairement qu'on se soustraie à la Loi de l'Islam, et affaires pareilles.

Le Dieu Très-Haut a dit : « Combattez-les, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de trouble, et que la religion soit tout entière pour Dieu<sup>25</sup>. » Quand une partie de la religion est pour Dieu et une autre partie pour autre que Dieu, il est nécessaire de combattre jusqu'à ce que « la religion soit tout entière pour Dieu ». Le Très-Haut a aussi dit : « Ô vous qui croyez, craignez Dieu et renoncez à ce qui reste de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants. Si vous ne le faites pas, recevez l'annonce d'une guerre de la part de Dieu et de Son Messenger<sup>26</sup>. » Ce verset est descendu à propos des gens d'al-Tâ'if<sup>27</sup>. Ils étaient devenus musulmans, priaient et jeûnaient mais se livraient à des transactions usuraires. Dieu fit donc descendre ce verset et y ordonna aux croyants d'abandonner ce qui restait de l'intérêt usuraire. « Si vous ne le faites pas », dit-Il, « recevez l'annonce d'une guerre de la part de Dieu et de Son Messenger. » On a lu *fa'dhanû*, « recevez l'annonce de<sup>28</sup> », et *fa'âdhinû*, « annoncez<sup>29</sup> », et

23. *Al-bayt al-'atîq*, la Ka'ba ; cf. *Coran*, XXII, 29 : « Qu'ils accomplissent la circumambulation de l'Antique Maison ».

24. Cf. *Coran*, IX, 29 : « Combattez ceux qui ne croient ni en Dieu ni au Jour dernier, ne frappent pas d'un interdit ce que Dieu et Son Messenger ont frappé d'un interdit et n'ont pas, comme religion, la religion du Réel, parmi ceux à qui le Livre a été donné, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation de la main, en étant petits. »

25. *Coran*, II, 193.

26. *Coran*, II, 278-279.

27. Selon Muqâtil (F. D. AL-RÂZÎ, *al-Tafsîr al-Kabîr*, v. II, 279 ; éd. de 1357/1938, t. VII, p. 106), quatre frères des Banû Thaqqîf passés à l'Islam lors de la prise d'al-Tâ'if et qui, après leur conversion, réclamèrent les intérêts usuraires d'un prêt. Selon d'autres sources, ce verset viserait des personnes différentes.

28. Selon F. D. AL-RÂZÎ, *ibid.*, c'est la lecture généralement admise.

29. Selon F. D. AL-RÂZÎ, *ibid.*, c'est la lecture de 'Âsim (*ob.*

chacune des deux significations est correcte. L'usure est [512] la dernière des choses à avoir été interdites dans le Coran. Il s'agit d'argent qui est pris en vertu du consentement des deux parties de la transaction. Si quelqu'un qui ne s'en abstient pas est en guerre avec Dieu et Son Messager, comment en ira-t-il, [a fortiori], de quelqu'un qui ne s'abstiendrait pas des autres choses interdites, dont l'interdiction précéda[celle-là] et est plus importante ?

Pour ce qui est de combattre les Khârijites, les *hadîth* venant du Prophète abondent — que Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! —, et ils sont récurrents chez les gens possédant la science du *Hadîth*. « Le *hadîth* sur les Khârijites, a dit l'imâm Ahmad [Ibn Hanbal], est authentique de dix points de vue. » Muslim l'a rapporté dans son *al-Sahîh*<sup>30</sup> et al-Bukhârî en a rapporté trois versions : le *hadîth* de 'Alî<sup>31</sup>, d'Abû Sa'îd al-Khudrî<sup>32</sup> et de Sahl Ibn Hunayf<sup>33</sup>. Dans les *Sunan*<sup>34</sup> et dans les *Musnad*<sup>35</sup>, il est de nombreuses autres voies [selon lesquelles il est rapporté]<sup>36</sup>. Pour décrire les [Khârijites, le Prophète] a dit ceci — que Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! : « Que chacun de vous dédaigne de prier avec eux, de jeûner avec eux et de réciter le Coran avec eux. Ils le récitent en effet sans qu'il dépasse leur gorge ! Ils sortent de l'islam comme une flèche sort d'une proie. Où que vous les rencontriez, tuez-les ! Les tuer entraîne en effet une récompense auprès de Dieu, pour celui qui les tue, le Jour de la Résurrection. Si je les attrapais, je les tuerais assurément comme les 'Âd<sup>37</sup> furent tués<sup>38</sup>. »

Ces [Khârijites], l'émir des croyants, 'Alî, fils d'Abû Tâlib, les a combattus avec ceux des Compagnons qui étaient avec lui et il y eut accord des Anciens de la Communauté, ainsi que de ses imâms, sur le fait de les combattre. Ils ne controversèrent pas sur le fait de les combattre comme ils controversèrent sur le fait de combattre le jour du Chameau et celui de Siffîn<sup>39</sup>.

127/744) et de Hamza (*ob.* 156/772).

30. MUSLIM, *al-Sahîh*, *Zakât*, 142-144, 147, 148, 154, 156, 158, 159 (Constantinople, t. III, p. 110 sv.).

31. AL-BUKHÂRÎ, *al-Sahîh*, *Fadâ'il al-Qur'ân*, *bâb* 36 (Boulaq, t. VI, p. 197) ; *Manâqib*, *bâb* 25 (t. IV, p. 200-201) ; *Istîtâba*, *bâb* 6 (t. IX, p. 16).

32. Sa'd b. Mâlik b. Sinân... Abû Sa'îd al-Ansârî l-Khudrî, un des Compagnons les plus célèbres, transmetteur de très nombreuses traditions (*ob.* 74/693) ; voir IBN AL-ATHÎR, *Usd al-Ghâba*, t. II, p. 290-291. Sur sa version du *hadîth*, voir AL-BUKHÂRÎ, *al-Sahîh*, *Anbiyâ'*, *bâb* 6 (Boulaq, t. IV, p. 137) ; *Maghâzî*, *bâb* 61 (t. V, p. 163-164) ; *Istîtâba*, *bâb* 6-7 (t. IX, p. 16-17) ; *Tawhîd*, *bâb* 23, 57 (t. IX, p. 127, 162).

33. Sahl b. Hunayf al-Ansârî, un des Compagnons de Badr, ensuite partisan de 'Alî à Siffîn (*ob.* 38/658, Coufa) ; voir IBN AL-ATHÎR, *Usd al-Ghâba*, t. II, p. 364-365. Sur sa version du *hadîth*, voir AL-BUKHÂRÎ, *al-Sahîh*, *Istîtâba*, *bâb* 7 (t. IX, p. 17).

34. Les recueils de traditions d'Ibn Mâja (*ob.* 273/887), Abû Dâ'ûd (*ob.* 275/889), al-Tirmidhî (*ob.* 279/893) et al-Nasâ'î (*ob.* 303/915).

35. Les recueils de traditions d'Ibn Hanbal (*ob.* 241/855) et al-Dârimî (*ob.* 255/869).

36. Voir A. J. WENSINCK, *Concordance*, t. III, p. 7, etc.

37. Tribu antique fréquemment évoquée dans le Coran, notamment VII, 65-72 et XXVI, 123-140. Elle fut balayée par une violente tempête pour avoir maltraité le Prophète Hûd.

38. Ibn Taymiyya donne une version composite de cette tradition.

39. Selon Ibn Taymiyya, contrairement à ce que d'aucuns

## L'invasion de 699/1299-1300

On le sait, les [Mongols] [520] marchèrent pour la première fois sur la Syrie en l'an quatre-vingt-dix-neuf<sup>40</sup>. Ils accordèrent l'aman aux gens et le proclamèrent en chaire à la mosquée de Damas<sup>41</sup>. Et malgré cela ils firent, dit-on, cent mille captifs, ou plus encore, parmi les descendants des Musulmans. À Jérusalem, à Jabal al-Sâlihiyya<sup>42</sup>, à

allèguent, le conflit de l'il-khânat avec le sultanat ne peut être comparé à la lutte qui opposa au quatrième calife bien-guidé, 'Alî, les partisans de 'Â'isha, de Zubayr et de Talha lors de la bataille du Chameau en 36/656, ou ceux du futur premier calife umayyade, Mu'âwiya, lors de la bataille de Siffîn en 37/657. Lors de ces deux batailles, il fut effectivement possible aux croyants de choisir l'un ou l'autre camp, ou de rester neutres, le conflit ayant pour seule source, chez les adversaires de 'Alî, le refus d'obéir à un imâm déterminé ou la volonté de s'attaquer à son leadership et d'y mettre un terme. Quand, par contre, les Tatars de Ghâzân attaquent le sultanat, ce n'est pas par révolte contre un imâm particulier mais, selon Ibn Taymiyya, par sortie pure et simple de la Voie de l'islam à laquelle ils viennent soi-disant de se convertir ; en témoignent à suffisance leurs multiples manquements vis-à-vis des exigences de la Loi religieuse et leur inexorable sauvagerie. Si, pour définir la position à adopter face à eux, on cherche dans l'histoire des premiers temps de la communauté musulmane un événement de valeur paradigmatique, ce n'est donc pas au Chameau ou à Siffîn qu'il faut se référer mais, plutôt, à la répression des Khârijites par le même 'Alî, à la guerre déclarée par le Coran aux Musulmans d'al-Tâ'if continuant à pratiquer l'usure ou, encore, à celle menée par Abû Bakr, le premier calife, contre ceux qui refusaient de lui verser l'impôt canonique (*zakât*). Dans ces trois cas, il y eut sortie manifeste de la Voie de l'islam par abandon de l'une ou l'autre de ses prescriptions et, partant, licéité du sang des transgresseurs, nécessité de les combattre quand bien même, prononçant la profession de foi musulmane, ils passaient pour Musulmans. Le crime des Mongols est même plus grave que celui des Khârijites, etc. dans la mesure où, contrairement à ceux-ci, ils ne peuvent invoquer aucune interprétation particulière de la religion pour tenter de se justifier.

40. Du point de vue mongol, tel que représenté par Rashîd al-Dîn, cette invasion fut décidée à la suite de plaintes des populations du sud de l'Asie mineure, notamment de Mârdîn, relatives aux « agissements détestables » (*af'âl-e makrûh*) des Syriens à leur rencontre. Il y aurait notamment eu, durant le mois de Ramadân, des orgies « avec les filles des Musulmans » et des beuveries dans les mosquées ! Si « le pâdishâh de l'islam » attaque le sultanat mamlûk, c'est donc pour « protéger l'islam » et « repousser le mal de ces oppresseurs ». Il peut par ailleurs se prévaloir d'un fetwa allant en ce sens reçu des « imâms de la religion et des ulémas de l'islam » (RASHÎD AL-DÎN, *Geschichte*, p. 124-125 ; cf. aussi C. D'OHSSON, *Histoire des Mongols depuis Tchinguiz-Khan jusqu'à Timour Bey ou Tamerlan*, 4 t., Van Cleef, La Haye - Amsterdam, 1834-1835, t. IV, p. 207-208, 227).

41. Le samedi 8 Rabî' II 699/2 janvier 1300 (IBN KATHÎR, *Bidâya*, t. XIV, p. 8-9). Le texte de l'aman de Ghâzân est donné par divers auteurs (voir l'introduction de notre *Roi croisé*), dont Ibn Abî l-Fadâ'il, qui précise dans quelles conditions il a été octroyé (*Histoire*, trad. BLOCHET, t. XIV, p. 638-644).

42. Faubourg de Damas, sur les pentes du mont Qâsiyûn. « Ensuite, les Tatars escaladèrent la montagne de Salihyya ; ils y commirent toutes sortes d'horreurs, qu'il serait trop long de narrer par le menu, en énumérant les pillages, les ruines, les prisonniers qu'ils y firent ; aucune localité n'échappa à leurs déprédations » (IBN ABÎ L-FADÂ'IL, *Histoire*, trad. BLOCHET, t. XIV, p. 655 ; cf. aussi C. D'OHSSON, *Histoire*, t. IV, p. 253). Ibn Taymiyya interviendra personnellement auprès du « shaykh des shaykhs » de la cour mongole pour faire cesser ces massacres. Selon Ibn Kathîr (*Bidâya*, t. XIV, p. 9), lors de ces massacres d'al-Sâlihiyya, les Mongols firent environ quatre cents morts.

Naplouse, à Homs, à Dârâyâ<sup>43</sup> et ailleurs, ils firent un nombre de tués et de captifs que nul ne connaît sinon Dieu ; c'est à tel point qu'on dit qu'ils firent parmi les Musulmans près de cent mille captifs. Ils se mirent à débaucher les meilleures des femmes des Musulmans dans les mosquées et ailleurs – ainsi dans la mosquée al-Aqsâ<sup>44</sup>, dans la mosquée des Umayyades<sup>45</sup>, etc. Ils rasèrent la mosquée se trouvant à al-'Uqayba<sup>46</sup>.

Nous avons observé l'armée des Mongols. Nous y avons vu que la troupe ne priaît pas et, dans leur armée, nous n'avons vu ni muezzin ni imâm<sup>47</sup>.

---

43. Grand bourg des environs de Damas, dans la Ghûta. Selon Ibn Kathîr, « les gens s'étaient réfugiés dans la mosquée, à Dârâyâ ; [les Mongols] l'ouvrirent par la force, tuèrent beaucoup d'entre eux et capturèrent leurs femmes et leurs enfants » (*Bidâya*, t. XIV, p. 10).

44. « Les Tatars poussèrent ensuite un raid contre Jérusalem et contre la ville de Khalîl, sur lui soit le salut ! Ils massacrèrent les Musulmans et les Chrétiens qui se trouvaient dans ces deux villes ; ils burent du vin dans le al-Haram ash-sharif ; ils emmenèrent les jeunes hommes et les jeunes filles en captivité ; il est impossible de dénombrer les atrocités, les destructions, les pillages qu'ils commirent, les prisonniers, enfants et femmes, qu'ils conduisirent en esclavage » (IBN ABÎ L-FADÂ'IL, *Histoire*, trad. BLOCHET, t. XIV, p. 667).

Les troupes mongoles commettent donc les mêmes crimes que ceux dont Rashîd al-Dîn (cf. n. 40), dans son exposé des raisons de l'invasion de 699/1299-1300, accuse les Mamlûks.

45. « Les Tatars incendièrent, dans Damas même, plusieurs endroits voisins de la citadelle, de manière à pouvoir en faire le siège ; ils établirent leurs campements à la Porte de la Poste, et dans la grande mosquée (des Omayyades), où ils burent du vin, dans laquelle ils attentèrent à la vertu des femmes de la ville, et ils commirent toutes sortes de péchés inexpiables » (IBN ABÎ L-FADÂ'IL, *Histoire*, trad. BLOCHET, t. XIV, p. 656 ; C. D'OHSSON, *Histoire*, t. IV, p. 259). L'historien copte donne force détails sur les horreurs de l'occupation mongole de Damas et la lourdeur du tribut dont ses habitants furent frappés (p. 656-657, 659, 662).

46. Faubourg au Nord-Ouest de Damas. « Ils mirent le feu à la grande mosquée [...], dans laquelle l'incendie exerça ses ravages durant plusieurs jours, et dont le minaret s'éroula » (IBN ABÎ L-FADÂ'IL, *Histoire*, trad. BLOCHET, t. XIV, p. 658). Il s'agissait de la mosquée « al-Tawba » (IBN KATHÎR, *Bidâya*, t. XIV, p. 9). Ibn Kathîr attribue partiellement la responsabilité de ces massacres et destructions aux Chrétiens géorgiens et arméniens qui accompagnaient l'armée tatare (*ibid.*). « Le lundi, dixième jour du mois [10 Rabî' II 699/4 janvier 1300], les Tatars se rapprochèrent de la ville ; leurs troupes cernèrent la ghouta de tous les côtés, s'y livrant à toutes sortes d'excès, de pillages et d'actions infâmes ; ils firent main basse sur les provisions des gens, ils tuèrent nombre d'habitants des villages, et toute la contrée souffrit de leurs déprédations. Personne ne pouvait sortir de la ville ; les habitants de Damas contemplaient du haut de leurs murailles les pillages, les assassinats, les violations de domicile qui se produisaient dans les localités de la banlieue, telles qu'al-'Okaïba, ash-Shaghour, Kasr Hadjdjadj, et Hikr as-soummak » (IBN ABÎ L-FADÂ'IL, *Histoire*, trad. BLOCHET, t. XIV, p. 645-646).

47. « Leur armée englobe des gens mécréants – Nazaréens et associateurs – et des gens qui se rattachent à l'Islam – la troupe de l'armée. Ils profèrent les deux témoignages de foi (*shahâda*) lorsqu'on le leur demande et vénèrent le Messager mais il n'en est pas, parmi eux, qui prient, sinon très peu. Le jeûne du Ramadân est plus fréquemment observé parmi eux que la prière. Le Musulman est à leurs yeux plus important qu'un autre, et les vertueux d'entre les Musulmans ont, à leur yeux, une valeur. Il y a chez eux quelque chose de l'Islam, quelque chose qu'ils [vivent] de manières disparates. Ce que [vit] la masse d'entre eux et ce

Tout ce qu'ils ont pris comme biens et descendants des Musulmans, tout ce qu'ils ont détruit comme maisons de [Musulmans], nul ne le sait sinon Dieu.

### L' « Islam » mongol

Il n'y a eu avec eux, en leur empire, que des individus comptant parmi les pires des créatures : soit des libres penseurs (*zindîq*), hypocrites, ne croyant pas intérieurement à la religion de l'Islam ; soit des individus comptant parmi les pires innovateurs, tels les Râfidites, les Jahmites, les Unionistes<sup>48</sup> et leurs semblables ; soit des individus comptant parmi les plus débauchés et les plus pervers des hommes. Dans leur pays, malgré les moyens qui sont les leurs, ils ne font pas le pèlerinage de l'Antique Maison. Même s'il en est parmi eux qui prient et jeûnent, ce qui l'emporte chez eux, ce n'est ni la célébration de la prière, ni le don de l'aumône.

Ils combattent pour le royaume de Gengis Khân. Quiconque s'engage à leur obéir, ils en font [521] un de leurs amis même s'il s'agit d'un mécréant<sup>49</sup>. Quiconque cesse de le faire, ils en font un de leurs ennemis même s'il compte parmi les meilleurs des Musulmans. Ils ne combattent pas pour l'Islam et ils n'imposent ni la capitation ni la petitesse<sup>50</sup>.

(À suivre)

---

pour quoi ils combattent comporte néanmoins l'abandon de beaucoup des prescriptions de l'Islam, ou de la plupart d'entre elles » (*MF*, t. XXVIII, *Fetwa I*, p. 504-505).

48. *Al-ittihâdiyya*, les partisans de la *wahdat al-wujûd*, « l'unicité de l'existence », se réclamant d'Ibn 'Arabî, S. D. al-Qûnawî (*ob. c. 672/1274*), 'A. D. al-Tilimsânî (*ob. 690/1291*) et alîi. Ibn Taymiyya considère la thèse de la *wahdat al-wujûd* comme un des grands dangers menaçant l'Islam à son époque ; cf. Th. MICHEL, trad. d'IBN TAYMIYYA, *Response*, p. 5-14.

49. Cf. AL-JUWAYNÎ, *History*, trad. BOYLE (rendue en français par nous), p. 15 : « Le *yasa* et la coutume des Mongols veulent que quiconque s'abandonne et se soumet à eux soit sauf et délivré de la terreur et de la disgrâce de leur sévérité. » Le *Yasa*, ou *Yasaq*, est un ensemble de lois et ordonnances remontant au grand conquérant ; cf. D. O. MORGAN, *The « Great Yâsâ of Chingiz Khân » and Mongol Law in the Ilkhânate*, in *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, Londres, t. XLIX, 1986, p. 163-176 ; cf. aussi *Textes spirituels XIII et XIV*.

En 644/1246, le grand-Khân Gögük écrit au pape Innocent IV : « Vous devez dire d'un cœur sincère : « Nous serons vos sujets ; nous vous donnerons notre force ». Toi en personne, à la tête des rois, tous ensemble, sans exception, venez nous offrir service et hommage. À ce moment-là nous connaissons votre soumission. Et si vous n'observez pas l'ordre de Dieu et contrevenez à nos ordres, nous vous saurons nos ennemis. » (trad. de Paul PELLISOT, *Les Mongols et la papauté*, in *Revue de l'Orient chrétien*, Paris, t. XXIII, 1922-1923, p. 3-30, p. 23).

50. Cf. *Coran*, IX, 29 : « Combattez ceux qui ne croient ni en Dieu ni au Jour dernier, ne frappent pas d'un interdit ce que Dieu et Son Messager ont frappé d'un interdit et n'ont pas, comme religion, la religion du Réel, parmi ceux à qui le Livre a été donné, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation de la main, en étant petits. »

« Ils ne prohibent à personne, dans leur armée, d'adorer ce qu'il veut : soleil, lune, etc. Ou plutôt, ce qui apparaît de leur comportement, c'est que le Musulman est considéré chez eux comme le juste ou comme l'homme vertueux, ou qui en fait spontanément plus, parmi les Musulmans, tandis que le mécréant est considéré chez eux comme le pervers parmi les Musulmans, ou comme celui qui renonce à en faire spontanément plus » (*MF*, t. XXVIII, *Fetwa I*, p. 505).